Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260702-D_1110_010726-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er juillet 2026
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	26
Votants	29

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 1er juillet 2026 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Renaud LE FLOCH, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : JULIE LEON élue à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Renaud LE FLOCH - Stéphane PHILIPPOT - Julie LEON - Gildas ABGUILLERM - Jean-Luc CABON - Marie-Christine LOZACH - Jean-François TREGUER - Lédie LE HIR - Alain VIDAL - François LE BRUN - Francis KERVELLA - Yvon BESCOND - René CHAPEL - Christophe GUEGANTON - Florent TERRAUX - Isabelle LE MOAL - Stéphanie LE PRIOL - Virginie PETTON LESVEN - Camille GAUDRY - Adeline TADIER - Sophie MARCHAND LECLERE - Océane LE MEUR - Guénolé VIGOUROUX - Isabelle DEWU - Nolwen L'HOSTIS - Thibault CASSIN

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :
Aurélie TOUL procuration à Lédie LE HIR
Karine RIOU procuration à Camille GAUDRY
Yannig ROBIN procuration à Nolwen L'HOSTIS

Nomenclature ACTES 1.1.10	AUTORISATION DONNEE A L'EXECUTIF POUR LA SIGNATURE DU MARCHE DE FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LA CUISINE SCOLAIRE DE PLOUGUERNEAU 2026-2030

Le marché public de fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine scolaire de Plouguerneau a été lancé en procédure formalisée, via un appel d'offre ouvert, le 07 mai 2026.

Le retour des offres était fixé pour le 5 juin à 12h00.

Les membres de la commission d'appel d'offres, réunie le 23 juin 2026, au vu du rapport d'analyse, ont décidé d'attribuer le marché aux entreprises suivantes, selon l'allotissement prévu :

Lot 1. Fruits & légumes frais : LE SAINT (mini 5 000 € / an - maxi 30 000 € / an)

Lot 2. Fruits & légumes 4e-5e gammes : LE SAINT (mini 1 000 € / an - maxi 4 000 € / an)

Lot 3. Surgelés : PASSION FROID / POMONA (mini 12 000 € / an - maxi 50 000 € / an)

Lot 4. Epicerie : EPISAVEURS / POMONA (mini 8 000 € / an - maxi 25 000 € / an)

Lot 5. produits laitiers & ovoproduits : ASKEL (mini 10 000 € / an - maxi 40 000 € / an)

Lot 6. viandes fraîches & charcuterie : SO BREIZH (mini 10 000 € / an - maxi 30 000 € / an)

Lot 7. Poissonnerie : TOP ATLANTIQUE (mini 1 500 € / an - maxi 6 000 € / an)

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260702-D_1110_010726-DE

Le montant maximum annuel de l'ensemble des lots est de 185 000 € HT et de 740 000 € HT sur la durée maximale du marché (1 an renouvelable 3 fois soit 4 ans).

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée délibérante de l'autoriser à signer l'ensemble des documents contractuels se rattachant à la passation du marché faisant l'objet de la présente délibération.

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (29 voix).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 2 juillet 2026

Le Maire,
Renaud LE FLOCH

La secrétaire de séance,
Julie LEON